

Pour la deuxième fois à La Réunion depuis la crise sanitaire, le secteur privé perd des emplois : 350 emplois de moins ce trimestre, après une baisse de 100 au trimestre précédent. Ainsi, fin septembre 2024, les créations d'emplois sont à nouveau atones : la hausse des effectifs dans le secteur public est compensée par cette baisse dans le privé. En particulier, l'emploi baisse encore dans la construction, en lien avec un recul de la construction de logements. L'évolution de l'emploi est morose dans les autres secteurs, et les créations d'entreprises reculent. Seuls les services non marchands créent des emplois. La fréquentation des hébergements collectifs touristiques affiche une hausse au mois d'août. Dans ce contexte, le chômage concerne 17 % de la population active.

Fin septembre 2024, 293 700 personnes sont salariées à La Réunion, secteurs privé et public confondus. Au 3^e trimestre, les créations d'emplois sont atones pour le deuxième trimestre consécutif. ► **figure 1**. Au niveau national, l'emploi augmente légèrement après avoir baissé de 0,1 % au 2^e trimestre 2024 ► **encadré 2**.

En octobre 2024, l'indice des prix à la consommation est stable à La Réunion, après un recul de 0,8 % en septembre. Les prix des services augmentent par rapport au mois de septembre, ceux de l'alimentation et des produits manufacturés sont stables, tandis que les prix de l'énergie et du tabac reculent. Sur un an, en octobre, l'inflation augmente davantage à La Réunion (+1,5 %) qu'au niveau national (+1,2 %). Cependant, sur l'île, l'inflation sur un an ralentit de nouveau, et demeure bien moins élevée qu'en début d'année où elle dépassait les 4 %.

Des créations d'emplois en baisse dans le privé, en hausse dans le public

Pour la deuxième fois à La Réunion depuis la crise sanitaire, les effectifs du secteur privé diminuent : ils reculent de 350 emplois ce trimestre, après une baisse de 100 emplois au 2^e trimestre. En 2023, 600 emplois étaient créés en moyenne chaque trimestre. Fin septembre 2024, 13 000 jeunes sont en contrat d'apprentissage, soit 200 de moins qu'un an auparavant. L'emploi public augmente de 300 emplois au 3^e trimestre, un rythme analogue à la moyenne trimestrielle depuis début 2023. Les contrats aidés non marchands « Parcours emploi compétences » (PEC) sont stables sur les 12 derniers mois : fin septembre 2024, 10 200 personnes bénéficient de ce type de contrat.

Dans le secteur de la construction, les effectifs continuent de baisser

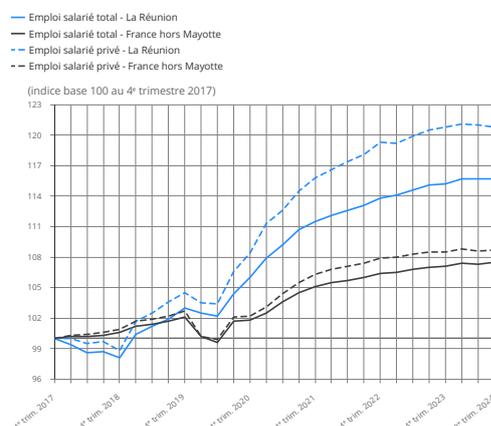
Au 3^e trimestre 2024, le secteur de la construction perd 400 emplois hors intérim, après une baisse de 500 emplois au trimestre précédent ► **figure 2**. En 2023, 500 postes étaient détruits sur l'année. Sur un an, les effectifs du secteur reculent de 7 %, une baisse quatre fois plus importante qu'en France ► **figure 3**. Les structures de moins de 10 salariés (environ 40 % de l'emploi) subissent majoritairement cette baisse de l'emploi, notamment celles de la « maçonnerie générale et gros œuvre du bâtiment ». En effet, l'activité de la construction diminue : le chiffre d'affaires cumulé sur les 12 derniers mois baisse de 5 %. Il est stable au

niveau national ► **avertissement sur les indices de chiffre d'affaires**. Dans le secteur de l'intérim, les effectifs diminuent de 100, après une baisse de 400 emplois au premier semestre. Sur un an, le recul s'élève à 700 postes (-14 %), une baisse trois fois plus importante qu'en France. Cette baisse fait écho à celle dans la construction, traditionnellement employeur d'intérimaires.

L'évolution de l'emploi est morose dans les autres secteurs marchands

Dans le secteur du commerce, les emplois hors intérim diminuent de 100, après avoir été stables au 1^{er} semestre. En 2023 ce secteur créait 200 emplois en moyenne chaque trimestre. Dans le secteur des **services aux entreprises** les effectifs diminuent de 100 après avoir augmenté de 100 au trimestre dernier. En 2023, 200 emplois étaient créés en moyenne chaque trimestre. Les secteurs de l'industrie, de l'information et de communication perdent 100 emplois ce trimestre.

► 1. Évolution de l'emploi salarié



Note : Données provisoires pour le dernier trimestre et révisées pour les trimestres précédents ; données corrigées des variations saisonnières (CVS), en fin de trimestre. **Champ :** emploi salarié total.

Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acooss-Urssaf, Dares, Insee.

Au 3^e trimestre 2024, l'emploi est stable dans le secteur de l'agriculture, des transports, de l'hébergement et restauration, des activités immobilières. Dans le secteur des activités financières, 100 postes sont créés, après une stabilité de l'emploi au trimestre précédent. Le secteur des **services aux ménages** crée 200 emplois, après une hausse de 300 emplois au trimestre précédent.

L'emploi augmente dans les services non marchands

Fin septembre 2024, 125 800 personnes sont salariées dans les services non marchands (enseignement, administration publique, santé ou action sociale). Elles travaillent majoritairement dans le public (75 %), mais peuvent également exercer dans le privé (activités de soutien scolaire, enseignement de la conduite, médecin, etc.). L'effectif du secteur non marchand augmente de 600, après une hausse de 1 900 au premier semestre. Sur un an, le nombre d'emplois croît de 2 600.

► 2. Évolution de l'emploi salarié selon le secteur d'activité



Note : Données provisoires pour le dernier trimestre et révisées pour les trimestres précédents ; données corrigées des variations saisonnières (CVS), en fin de trimestre.

Champ : Emploi salarié total hors intérim.

Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Accoss-Urssaf, Dares, Insee.

► 3. Emploi salarié par secteur d'activité détaillé

	Emploi salarié	Évolution trimestrielle	Évolution annuelle
	en milliers	en %	
Ensemble	293,7	0,0	0,5
Privé	201,9	-0,2	0,2
Public	91,8	0,3	1,3
Agriculture	3,5	0,0	4,3
Industrie, dont	20,7	-0,5	-0,7
Agro-alimentaire	8,3	1,5	1,4
Construction	17,0	-2,5	-6,6
Tertiaire marchand	126,8	-0,1	0,2
Commerce	37,6	-0,3	0,4
Transports	13,3	-0,1	-1,0
Hébergement - restauration	13,9	0,0	2,9
Information et communication	3,6	-2,2	-2,5
Services financiers	6,6	1,1	1,6
Services immobiliers	2,3	0,8	1,5
Services aux entreprises*	24,7	-0,5	-0,1
Intérim	4,3	-1,4	-13,7
Services aux ménages	20,3	0,8	2,4
Tertiaire non marchand	125,8	0,5	2,1

* hors intérim

Note : Données provisoires pour le dernier trimestre et révisées pour les trimestres précédents ; données CVS, en fin de trimestre.

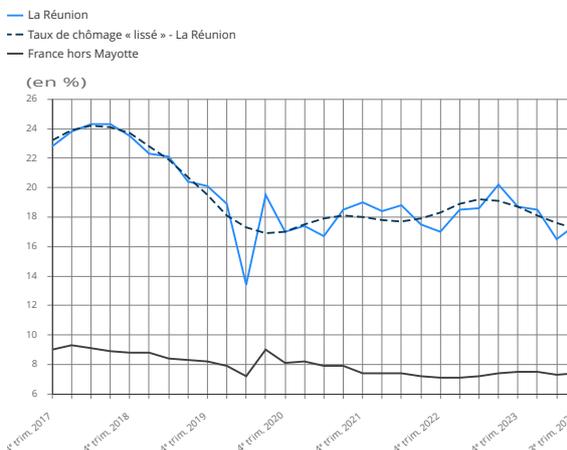
L'évolution trimestrielle compare le trimestre en cours au trimestre précédent, l'évolution annuelle compare le trimestre en cours au même trimestre de l'année précédente.

Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Accoss-Urssaf, Dares, Insee.

Le chômage s'établit en moyenne à 17 %

À La Réunion, au 3^e trimestre 2024, le **taux de chômage** au sens du Bureau international du travail (BIT) s'établit en moyenne à 17 % de la population active. Il oscille entre 17 et 20 % depuis le 4^e trimestre 2020, à un niveau bien en deçà de sa valeur de fin 2018 (24 %) ► **figure 4**. Au niveau national, le chômage concerne 7,4 % de la population active au 3^e trimestre 2024, soit 0,1 point au-dessus du trimestre précédent.

► 4. Estimation du taux de chômage trimestriel au sens du Bureau international du travail



Note : Données provisoires pour le dernier trimestre et révisées pour les trimestres précédents ; données trimestrielles CVS.

Champ : personnes de 15 ans ou plus.

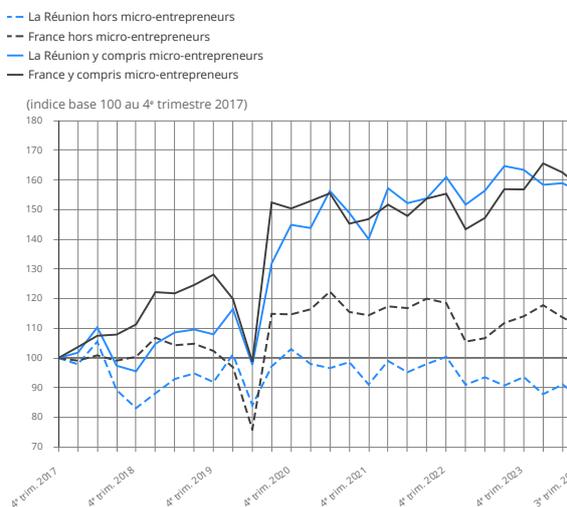
Avertissement : Dans les DOM, contrairement aux départements de métropole, les séries de taux de chômage localisés sont directement issues d'une enquête par sondage. En conséquence, une part d'aléa est susceptible d'introduire du bruit à court terme dans les données. Dans les notes de conjoncture régionales, les séries de taux de chômage localisés sont ainsi complétées par des séries lissées représentant la tendance annuelle sous-jacente. Pour étudier les effets structurels et de long terme, les séries de taux de chômage en moyenne annuelle sont à privilégier.

Source : Insee, taux de chômage localisés.

Les créations d'entreprises reculent

À La Réunion, 3 000 entreprises sont créées au cours du 3^e trimestre 2024 dans l'ensemble des secteurs marchands non agricoles, soit un recul par rapport au trimestre précédent (-2 %) ► **figure 5**. Comme lors des deux derniers trimestres, le nombre d'entreprises créées diminue dans le secteur de la construction (-4 %). Les créations d'entreprises se maintiennent ce trimestre dans le secteur de l'industrie et des « commerce, transports, hébergements et restauration », et diminuent dans les « autres services » (-2 %). Au niveau national, les créations d'entreprises reculent également (-3 %), notamment dans les secteurs des « autres services », de la construction (-5 %), ainsi que dans l'industrie (-4 %).

► 5. Créations d'entreprises



Note : Données CVS-CJO.

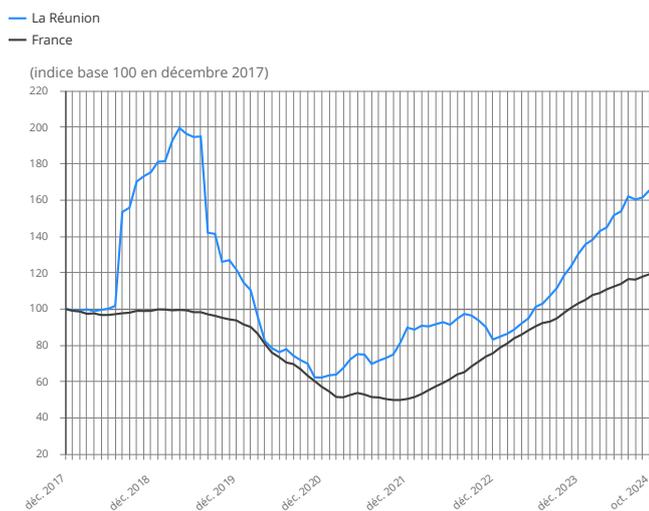
Champ : Ensemble des activités marchandes hors agriculture.

Source : Insee, SIDE (Système d'Information de la Démographie des Entreprises).

Au 3^e trimestre 2024, 61 % des créations d'entreprises se font sous le régime de la micro-entreprise ; cette part se rapproche tendanciellement de celle observée au niveau national (65 %). Ces créations restent stables par rapport au trimestre précédent, tandis que les créations d'entreprises classiques reculent (-5 %).

Sur un an, entre octobre 2023 et septembre 2024, 12 200 entreprises sont créées à La Réunion, un nombre similaire à celui de la même période un an auparavant. Dans le même temps, 1 070 entreprises sont déclarées en défaillances, soit 330 de plus qu'à la même période un an plus tôt. Ces défaillances d'entreprises augmentent davantage à La Réunion (+44 %) qu'au niveau national (+24 %) ► **figure 6**.

► 6. Défaillances d'entreprises



Note : Données mensuelles brutes au 20 novembre 2024, en date du jugement.
Note de lecture : Chaque point représente l'évolution du cumul des 12 derniers mois
Source : Fiben, Banque de France.

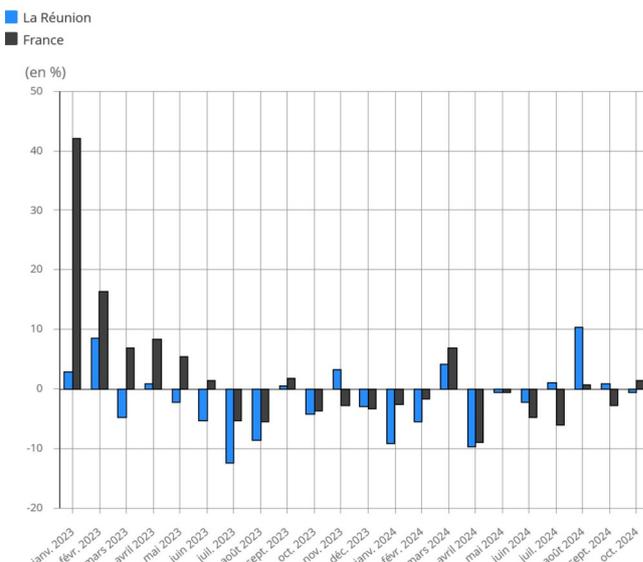
La fréquentation des hébergements touristiques collectifs orientée à la hausse en août

À La Réunion, avec 407 700 **nuitées** enregistrées, la fréquentation dans les hôtels et autres hébergements collectifs touristiques augmente au 3^e trimestre 2024 : +4 % de nuitées par rapport au même trimestre de 2023. Cette augmentation se concentre sur le mois d'août (+10 %) tandis que les mois de juillet et septembre sont stables par rapport aux mêmes mois de 2023 ► **figure 7**. Elle s'explique par une hausse de l'offre de chambres : +5 % par rapport au 3^e trimestre 2023.

La fréquentation augmente davantage dans les établissements du Nord-Est (+13 % par rapport au 3^e trimestre 2023) et dans les établissements classés de 3 à 5 étoiles (+5 %), suite notamment à l'ouverture d'un hôtel de grande capacité à Saint-Denis fin 2023. La fréquentation progresse plus légèrement dans l'Ouest (+3 %), tandis qu'elle est stable dans le Sud. Dans les établissements non classés et ceux classés 1 et 2 étoiles, elle augmente de 2 % en lien avec une hausse du nombre moyen de personnes par chambre.

La clientèle reste essentiellement d'origine française : elle représente 91 % des nuitées. La fréquentation des personnes résidant en France et celle des personnes résidant à l'étranger progressent de concert : +4 % par rapport au même trimestre de 2023.

► 7. Évolution du nombre de nuitées totales dans les hébergements collectifs touristiques par rapport au même mois de l'année précédente



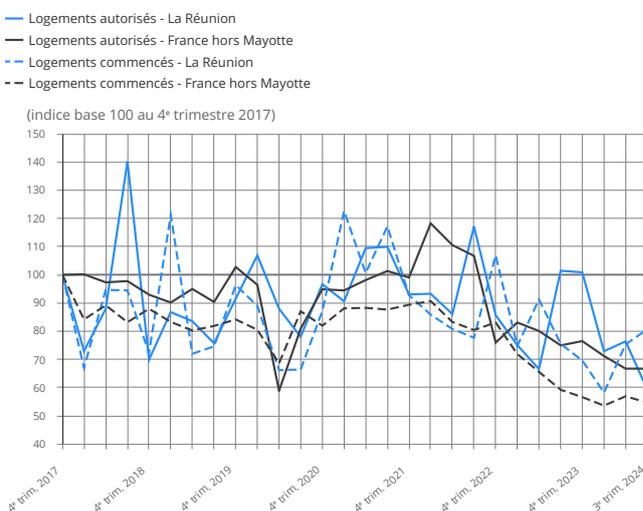
Champ : Hôtels et autres hébergements collectifs de tourisme (résidences de tourisme et résidences hôtelières, maisons familiales de vacances, villages de vacances, auberges de jeunesse, centres internationaux de séjour, centres sportifs).
Note : Le dernier mois est provisoire, données mensuelles brutes.
Source : Insee, en partenariat avec les comités régionaux du tourisme (CRT) ; enquêtes de fréquentation dans les hébergements touristiques.

Les autorisations de construire de nouveau en baisse

Au 3^e trimestre 2024, en données corrigées des variations saisonnières, 1 100 permis de construire sont autorisés à La Réunion sur trois mois. C'est 30 % de moins qu'au 2^e trimestre 2024, qui avait bénéficié d'un regain ponctuel ► **figure 8**. Sur un an, d'octobre 2023 à septembre 2024, 6 300 logements sont autorisés à la construction, soit 400 de moins par rapport à la même période un an auparavant (-7 % sur un an). Ce sont les logements individuels qui tirent les autorisations de construire vers le bas (-20 %) alors que les logements collectifs augmentent (+7 %). Au niveau national, les autorisations de constructions de logements continuent de baisser (-10 % sur un an).

Avec 5 000 logements commencés sur un an à La Réunion, les mises en chantier reculent encore par rapport à la même période un an plus tôt (-18 %). Au niveau national, la baisse est encore plus importante (-21 %). À La Réunion comme en France, la baisse touche principalement les logements individuels.

► 8. Évolution du nombre de logements



Note : données en cumul trimestriel CVS-CJO, en date réelle estimée.
Source : SDES, Sitadel.

Florian Rageot, Isabelle Rivière (Insee)

Avertissement sur les indices de chiffre d'affaires

Depuis le deuxième trimestre 2023, l'Insee produit et met à disposition des indices de chiffre d'affaires (ICA) régionaux. Cette source, toujours en phase d'expertise, est à considérer avec prudence.

Ces indices permettent de mesurer mensuellement l'évolution de l'activité des entreprises. Ils sont élaborés chaque mois à partir des déclarations mensuelles de TVA faites par les entreprises mono et quasi-mono régionales relevant du régime fiscal réel normal pour le paiement de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA).

Les séries sont en valeur et corrigées des variations saisonnières et des effets de calendrier (CVS-CJO).

► Encadré 1 – Contexte international - Dans la zone euro, la reprise s'essouffle déjà

Au troisième trimestre, la zone euro a connu une croissance en trompe-l'œil (+0,4 % après +0,2 %). Si la vigueur de l'économie espagnole ne se dément pas, l'activité est restée à l'arrêt en Italie et en Allemagne, tandis qu'elle a accéléré en France sous le seul effet des Jeux Olympiques et Paralympiques. Sur le continent européen, la reprise qui s'esquissait depuis le début de l'année 2024 s'essouffle déjà et la convalescence se prolonge. Le contraste est frappant entre la morosité du Vieux Continent et l'insolente santé de l'économie américaine, où la croissance se maintient à un rythme élevé (+0,7 % à l'été après +0,7 % au printemps).

► Encadré 2 - Contexte national - L'activité suspendue à un regain de confiance

Au troisième trimestre 2024, l'activité a accéléré en France (+0,4 % après +0,2 %), portée par le soutien ponctuel, de l'ordre de 0,2 point de PIB, des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris (JOP). La demande intérieure a augmenté grâce à la progression de la consommation des ménages et au dynamisme sans faille de celle des administrations, alors que la baisse de l'investissement s'est poursuivie. Le commerce extérieur a légèrement pesé sur l'activité : les importations ont reculé, mais les exportations plus encore, en particulier pour les produits manufacturés. En prévision, l'activité marquerait le pas au quatrième trimestre 2024 (0,0 %) par contrecoup des Jeux Olympiques et Paralympiques, puis croîtrait faiblement au premier semestre (+0,2 % par trimestre). L'acquis de croissance pour 2025 à mi-année serait modeste à +0,5 %.

► Définitions

Les **services aux entreprises** correspondent aux activités scientifiques et techniques, qui regroupent les activités juridiques, comptables, de gestion, d'architecture, d'ingénierie, de contrôle et d'analyses techniques, ainsi qu'aux activités de services administratifs et de soutien, qui regroupent les activités liées à l'emploi (hors intérim), aux agences de voyage, aux activités de location et à la sécurité.

Les **services aux ménages** sont composés des activités des organisations associatives, des activités d'arts et spectacles, des activités récréatives et d'autres services personnels, en particulier les services pour les particuliers employeurs.

Le **taux de chômage** est le rapport entre le nombre de chômeurs au sens du BIT et le nombre de personnes en emploi ou au chômage.

Les **nuitées** (ou fréquentation) correspondent au nombre total de nuits passées par les clients dans un établissement touristique. Un couple séjournant trois nuits dans un établissement compte pour six nuitées, de même que six personnes ne séjournant qu'une seule nuit.

Le **taux d'occupation** correspond au rapport entre le nombre de chambres occupées et le nombre de chambres effectivement offertes sur une période donnée (c'est-à-dire en excluant les fermetures saisonnières).

► Pour en savoir plus

- Insee, « [Au troisième trimestre 2024, l'emploi salarié est quasi stable ou en légère hausse dans toutes les régions](#) », Informations Rapides n° 3, janvier 2025.
- « [Au troisième trimestre 2024, l'emploi salarié est en légère hausse \(+0,2 %\)](#) », Informations rapides n° 295, novembre 2024.
- « [En octobre 2024 à La Réunion, les prix à la consommation sont stables sur un mois et augmentent de 1,5 % sur un an](#) », Insee Flash La Réunion n° 282, novembre 2024.
- « [L'activité suspendue à un regain de confiance](#) », Note de conjoncture, décembre 2024.
- « [Construction neuve à La Réunion](#) », Note de conjoncture, novembre 2024, Deal La Réunion.
- « [Bilan économique 2023 – L'activité économique continue de résister en 2023, mais montre des signes d'essoufflement](#) », Insee Conjoncture La Réunion n° 32, juin 2024.
- Les séries longues sur le « [Tableau de bord de la conjoncture à La Réunion](#) ».
- « [Tableau de bord économique de La Réunion](#) », Cerom.

